INTÉGRER LE COMITÉ DES PLACEMENTS (INVESTISSEMENTS)

Référence :	Durée :	Niveau:	Modalités :	Tarifs :	
MA613	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	950,00€	

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Aider à avoir une vision d'ensemble sur tous les sujets qui peuvent être abordés au Comité des placements et à bien comprendre comment apprécier le dispositif de maîtrise des risques financiers mis en œuvre par l'organisme

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Permet de comprendre dans son ensemble, l'impact du financier sur les grands équilibres de l'organisme

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Cadre d'exercice du comité des placements
- 1. Responsabilités du Conseil d'Administration
- 2. Notions de "Fit" and "Proper"
- 3. Périmetre fixé par le Conseil d'administration pour ce Comité
- 4. Articulation avec les autres comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité des risques..)
- 5. Organisation de la gestion des placements de l'organisme
- B. Sujets pouvant etre suivis par le comité des placements
- 1. Dispositif d'encadrement de la gestion des placements (y compris gestion déléguée)
- a) contenu et adaptation des conventions et autres documents
- b) qualité du reporting de gestion
- c) focus sur les frais
- 2. Valorisation des placements
- a) au bilan comptable
- b) au bilan prudentiel
- 3. Politique de gestion financière et rendement des actifs
- a) allocation stratégique et tactique
- b) propositions d'investissements sur de nouvelles classes d'actifs
- c) identification des actifs dits " non routiniers" et suivi du dispositif spécifique de surveillance
- d) dotation et reprise aux provisions financières
- e) solde du compte financier et atterrissage du rendement comptable
- 4. Profil de risques du portefeuille d'actifs (facteur de sensibilité)
- a) notion de risque de placements (valorisation, rendement, liquidité)
- b) retour sur le bilan prudentiel et la composition du SCR Marché
- c) limites de risques financiers (indicateurs et seuils de tolérance)

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs

PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base sur les actifs financiers et en comptabilité d'assurance

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à **mo-inscriptions@ifpass.fr** au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

• Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 16/12/2025 à 20:48